

# PARTENAIRES OFFICIELS

Ils ont choisi de nous aider à promouvoir la voile en associant leur nom, leur énergie et leurs moyens aux événements sportifs de la Société Nautique de Marseille.

Ils sont les partenaires du Vire-Vire pour 2014. Ils nous font confiance, faites-leur confiance à votre tour.



BANQUE POPULAIRE  
PROVENÇALE ET CORSE  
BANQUE & ASSURANCE



PROVENÇALE ET CORSE



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE  
Pavillon Flottant - Quai de Rive-Neuve - 13007 Marseille  
Tél. 04 91 54 32 03 - Fax 04 91 33 41 03  
[www.lanautique.com](http://www.lanautique.com) - [regate@lanautique.com](mailto:regate@lanautique.com)

© Pierrick Jeannoutot [www.zen-studio.com](http://www.zen-studio.com)

# LE VIREVIRE BANQUE POPULAIRE

5 OCTOBRE 2014



Ne restez pas au port  
comme des sardines !  
Sortez de vos boîtes  
pour la régata de La Nautique !

Club Med

BANQUE POPULAIRE  
PROVENÇALE ET CORSE  
BANQUE & ASSURANCE



# VIRE VIRE 14

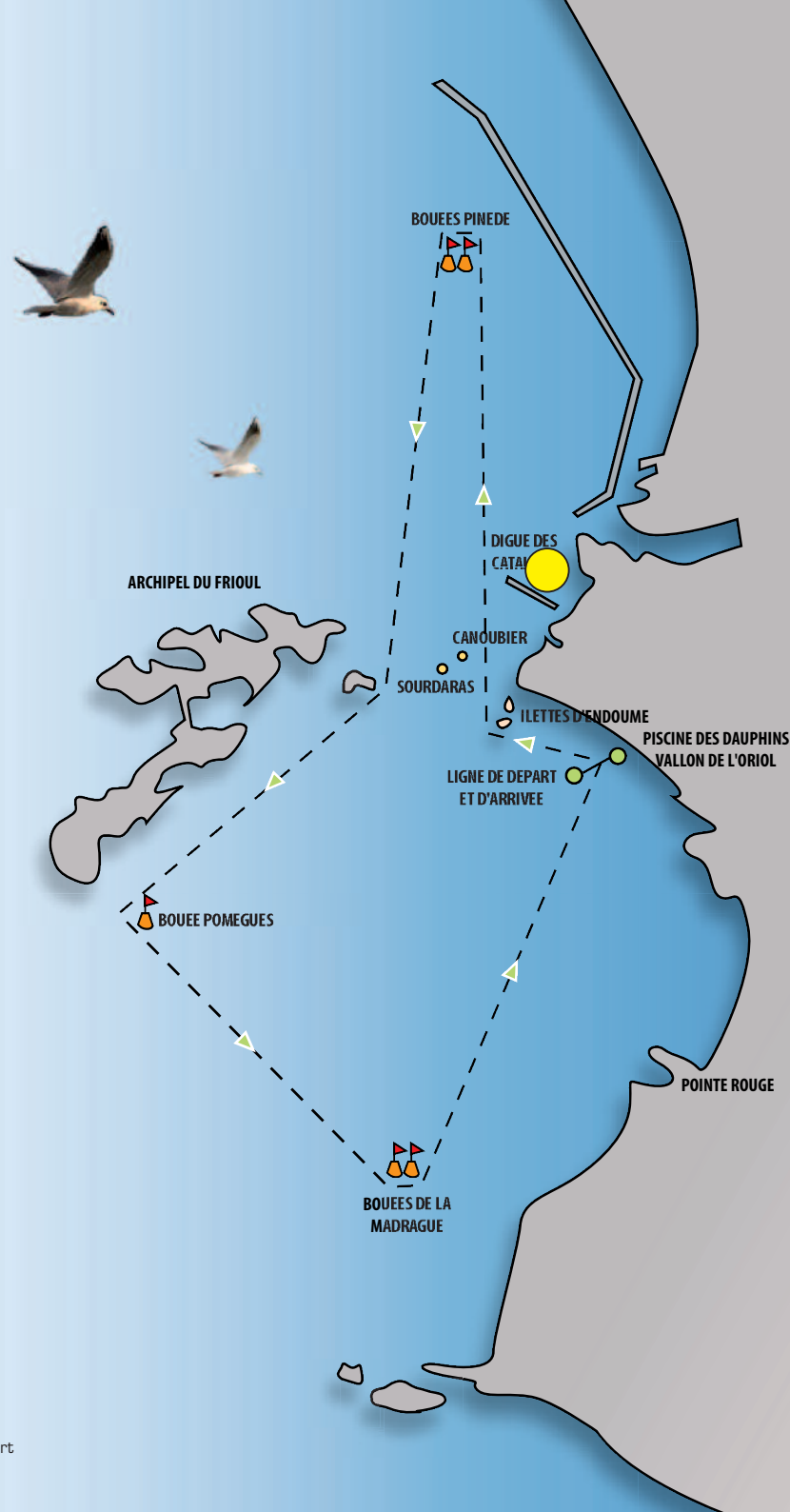
**Parcours commun  
toutes catégories  
(1 tour = 13 MN)**

**Vire Vire 2014**  
Échelonnement des départs  
(Distance arrondie pour calculs = 13 nautiques)

Heures de départ	N° de départ	Handicap National Tables H108 et H109 Pénal. et Bonif.
H =10h45	0	Hors classement
H =11h20	1	Hors classement
H =11h20	1	237 à 290
H + 10 =11h30	2	185 à 236
H + 20 =11h40	3	147 à 184
H + 25 =11h45	4	125 à 146
H + 30 =11h50	5	105 à 124
H + 35 =11h55	6	85 à 104
H + 40 =12h00	7	65 à 84
H + 45 =12h05	8	45 à 60
H + 50 =12h10	9	25 à 40
H + 55 =12h15	10	5 à 20
H + 60 =12h20	11	- 15 à 0
H + 65 =12h25	12	- 40 à - 20
H + 70 =12h30	13	- 73 à - 45
H + 75 =12h35	14	- 106 à - 77
H + 80 =12h40	15	- 109
H + 115 =13h00	16	/

**Nota :** Le numéro de départ est déterminé par le Handicap National 2014.

Pour les bateaux ne possédant aucun rating, le numéro de départ sera déterminé par le Comité d'Organisation du Vire-Vire.



## PARTICIPATION

La régata "Vire-Vire" est une manifestation ouverte aux titulaires d'une licence annuelle ou temporaire 2014.

L'une ou l'autre de ces licences est obligatoire pour tous les équipiers et constitue la couverture assurance prescrite par la loi.

## ENGAGEMENTS

Les engagements sont reçus à la **Société Nautique de Marseille**, Pavillon flottant, Quai de Rive-Neuve 13007 Marseille.

**Les engagements par téléphone (sujets à erreurs) ne sont pas acceptés.**

Un numéro dans les voiles ou sur les filières (50x50) est **OBLIGATOIRE** et doit être attribué officiellement.

**LES BATEAUX NON IDENTIFIÉS NE SERONT PAS CLASSÉS.**

Les instructions de course vous seront remises lors de l'inscription. Afin de permettre l'établissement des listes de départ, les inscriptions seront rigoureusement closes le **samedi 4 octobre à 12 h**.

La liste des inscrits et l'heure de départ de chaque bateau seront affichées à la SNM le samedi 4 octobre à 18h (aucune dérogation ne sera accordée).

Toutes les heures seront données en heure locale.

**Départ des Vieux Gréments au 1er départ.**

## CLASSEMENTS

Le classement se fait par ordre d'arrivée.

**Vieux gréments et barquettes marseillaises : classement séparé par ordre d'arrivée.**

## DISTRIBUTION DES PRIX

**Dimanche 5 octobre 2014  
à 19 heures à la SNM**

